

# le REVEST

*Janvier - Juin 2001*

*les-Eaux  
Magazine*

**Le patrimoine revestois**  
Ses richesses

**Le personnel communal**  
Qui sont-ils?

**Le recensement**  
Combien sommes-nous?

**Les rendez-vous**  
1er semestre 2001

# Bloc-notes

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Mairie du Revest-les-Eaux (83200)</b>  | 04 94 98 19 90 |
| du Lundi au Vendredi 8h30-12h et 14h-17h30  |                |
| • Mairie-annexe/Foyer rue d'Estienne d'Orves  | 04 94 98 12 14 |
| • Office du Tourisme boulevard de l'Égalité   | 04 94 98 94 78 |
| du Mardi au Samedi 14h-18h  |                |
| • La Poste 29, rue Maréchal Foch  | 04 94 98 90 43 |
| du Lundi au Vendredi 9h-12h/14h-17h (levée à 16h30)   |                |
| le Samedi 8h-12h (levée à 12h)  |                |
| <b>Maison des Comoni 60, Boulevard de l'égalité</b>   | 04 94 90 91 92 |
| Tous les après-midi de 14h à 18h sauf le Lundi  |                |
| • Bibliothèque Municipale L'Oustau per touti  | 04 94 90 92 33 |
| • Musée d'Art sacré occidental et oriental  | 04 94 98 12 10 |
| visite le Samedi de 15h à 17h   |                |
| • Cabinet des Monnaies  | 04 94 90 91 92 |
| <b>École maternelle Jules Ferry Square A.Barry</b>  | 04 94 98 97 06 |
| • École maternelle du hameau Ch du Val d'Ardène   | 04 94 98 92 47 |
| • École primaire de la Salvatte Ch de l'Oratoire  | 04 94 98 91 53 |
| • Restaurant scolaire   | 04 94 98 96 39 |
| <b>Église Saint-Christophe maison paroissiale</b>   | 04 94 98 92 61 |
| • Ermitage Saint Marc (Chapelle Copte) heures d'ouverture à la mairie   |                |
| <b>Police Municipale</b>  | 04 94 98 19 92 |
| • Sapeurs-Pompiers  | 18             |
| • Gendarmerie Nationale   | 04 94 89 49 52 |
| • Police-Secours  | 17             |
| • S.A.M.U: Service d'Aide Médicale d'Urgence  | 15             |
| • Centre Anti-Poison de Marseille   | 04 91 75 25 25 |
| • Hôpital Inter-communal Toulon-La Seyne  | 04 94 61 60 03 |
| • S.O.S Médecins  | 04 94 31 33 33 |
| • S.O.S Drogue  | 08 00 05 88 88 |
| • Ambulances Var Assistance 24h/24h   | 04 94 08 97 15 |
| • S.O.S Pharmacie de nuit (Pharmagarde 83)  | 04 94 07 08 08 |
| <b>Compagnie des Eaux et de l'Ozone (C.E.O)</b>   | 04 94 46 72 72 |
| • E.D.F. Dépannage d'urgence  | 04 94 41 22 68 |
| • G.D.F. Dépannage d'urgence  | 04 94 41 41 00 |
| • Les Monstres: s'inscrire à la mairie pour<br>l'enlèvement d'objets encombrants les 1er et 3ème jeudis du mois | 04 94 98 19 90 |
| • Enlèvement des ordures ménagères  | 04 94 98 81 46 |
| • Déchetterie de Baudouvin du Lundi au Samedi   | 04 94 61 90 90 |
| <b>Horaires des Bus (RMTT)</b>  | 04 94 03 87 03 |
| • Gare S.N.C.F. Info trafic pour le Var   | 04 94 24 30 00 |
| • Port de Toulon, gare maritime   | 04 94 22 80 82 |
| • Aéroport International Toulon / Hyères  | 04 94 22 81 60 |

S

O

▶ Bloc - notes  
Les adresses utiles

p.2

M

▶ Éditorial et vœux  
du Maire

p.3

M

▶ Le Patrimoine Revestois

p.4/5

A

▶ Le personnel communal

p.6/7

9

▶ Le recensement

p.8

R

▶ Divers

p.9

E

▶ En bref

p.10.

▶ Le budget

p.11

Crédit photos: Patrick Cleret

Le Revest-les-Eaux Magazine est une publication semestrielle de la Mairie du Revest diffusée gratuitement.

▶ Directeur de la Publication :  
Janine Fenassile

▶ Directeur de la Rédaction :  
Michel Bonnefoy

▶ Comité de Rédaction :  
Pierre Cortez, Régis Durand,  
Bernard Paulet-Puccini,  
Maurice Sadoul, Michel Guigon,  
Monique Radisson.

▶ Conception, réalisation,  
impression :  
Hemisud

ISSN : 1269-6676

## Les vœux du Maire

Janine Fenassile

**L'**usure du temps menace de la ruine les bâtiments que nous ont laissés ceux qui vécurent avant nous. Ce patrimoine culturel et architectural, cet héritage, nous nous employons modestement, mais avec détermination à le préserver et je suis sûre que vous vous réjouissez chaque fois qu'un travail de restauration est en cours.

La commission «Patrimoine» qui assure cette responsabilité s'y emploie avec beaucoup de courage et de discrétion. Il n'est que juste de lui rendre hommage. Il ne faut cependant pas oublier qu'une équipe municipale forme un tout, et il me paraît normal d'associer à cette pensée, le travail accompli par les autres commissions, avec l'aide de tous les agents de la commune.

Aussi je me permets d'exprimer toute ma reconnaissance à mes collègues du Conseil Municipal, au personnel et à tous ceux qui nous apportent leur aide en toute amitié.

Il me reste maintenant pour terminer cet éditorial en cette année de changement de



Hélène et Rachel Theret

millénaire qui nous ouvre ses horizons, à espérer que nous sachions construire **ensemble**, découvrir **ensemble**.

Conservons, **ensemble** à la Communauté, ses fondements les plus solides, convivialité, respect de l'autre, solidarité.

Ayons la volonté  
de rêver le Revest,  
de le faire bien vivre,  
de le faire mieux vivre.

Je souhaite à chacune et chacun pour vous même et vos proches une Bonne Année et tout le Bonheur possible.

Vive le Revest  
Vivent ses habitants  
Vivent ses amis

# Le Patrimoine

**L**e Revest les Eaux, ce village montagnard de 2400 h, établi sur un piton rocheux dominant la vallée de Dardennes, séparé de sa grande voisine la ville de Toulon par le Mont Faron, se situe au centre d'un cercle collinaire formé par le Mont Caume à l'Ouest, le Grand Cap au Nord et le Coudon à l'Est. Le Revest possède un patrimoine d'une diversité « insoupçonnée » que les esprits curieux ont été, sont, et seront ravis de découvrir...

## Un riche patrimoine

**La Tour**, dernier vestige du «Castrum Revesto » dont elle était sans doute un donjon-tour de guet, est située à 199 m d'altitude. Cette tour carrée massive dite on ne sait pourquoi «sarrasine» aux pierres d'encadrement et d'angles taillées en «bossages» permettent de la dater du 12<sup>ème</sup> ou 13<sup>ème</sup> siècle. Elle a peut-être été construite sur l'assise d'une ancienne tour. Centre du vieux village avec à ses pieds les eaux vertes du Barrage. La Tour est un monument inscrit.

**Le Château**, la tradition l'a attribué au «Bon Roi René» qui vécut de 1409 à 1480 alors que sa construction n'a débuté qu'en 1578, cent ans plus tard à la demande de Melchior Parisson, co-seigneur du Revest. Trois angles de cette grosse maison de caractère féodal sont pourvus de tours en saillie, au toit conique



(poivrières) ici simple décoration. En mars 1789 les émeutiers révolutionnaires décapitèrent les éperviers qui décorent le bas des tours. Dans le château il y avait un moulin à huile occupé aujourd'hui par une boulangerie où l'on peut voir un bel appareillage de la chapelle (noms des voûtes).

**L'église** paroissiale Saint Christophe, fut construite par les Chartreux de Montreux de 1674 à 1679 en reconnaissance de l'aide que les revestois leur avaient apportée en les accueillant après le pillage de leur monastère. Elle contient un riche patrimoine mobile dont une intéressante collection de tableaux restaurés en 1986 par les soins de la municipalité qui les a confiés à l'école de restauration de tableaux de Chateaurenard (Bouches-du-Rhône). Le village est placé sous la protection de Saint Christophe. Le clocher porte la date de son achèvement. Sa partie haute a été rénovée.

**La Fontaine**, elle fut donnée au Revest par la ville de Toulon qui n'en voulait plus. Comme elle avait commémoré la naissance du «Roi de Rome» fils de Napoléon 1<sup>er</sup> il n'était pas de bon ton de la conserver au retour des Bourbons sur le trône de France. Ses inscriptions furent marquées par du plâtre.



**Le Pigeonnier**, une tour sur un rocher de grès. Les spécialistes s'affrontent, moulin dit l'un, «pigeonnier» pour éperviers et faucons de chasse, dit l'autre!

**Le Saraillon** classé monument historique, petit édifice contemporain de la Tour, d'origine romaine pour la surveillance des eaux de la Foux. Parallélépipède de 5 m sur 4m70 et 4 m de hauteur recouvert en lauzes. A l'intérieur une voûte plein centre atteste l'ancienneté de son origine. Sur le seuil un mystérieux silo, une main tenant peut-être l'enfant Jésus. Il fut un temps converti en chapelle Saint Marc.

# Revestois

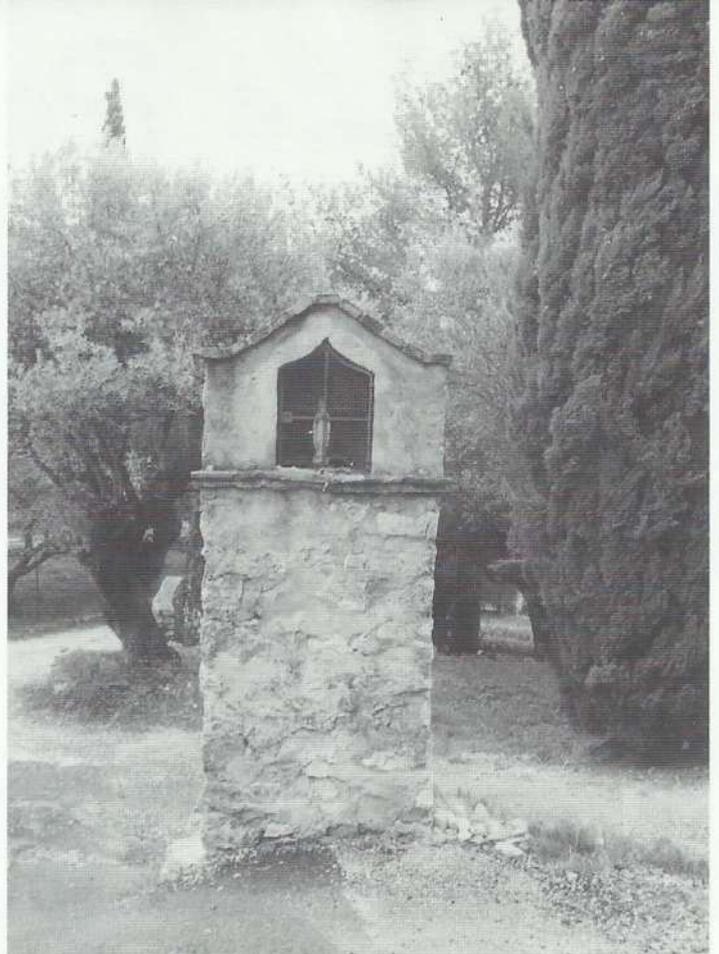
**Le Cabinet des Monnaies**, un des trois musées de France consacré à la numismatique. Il possède une collection originale de 12000 pièces de monnaies dont 500 sont exposées par thèmes régulièrement renouvelés. On peut y voir notamment la «Dardenne» monnaie locale fondue et frappée sous Louis XIV ainsi que les monnaies de nécessité.

**Le musée d'art sacré**, contient une centaine d'objets liturgiques et religieux allant du IV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Une collection unique d'icônes en France.

Le patrimoine du Revest c'est aussi la richesse de son environnement qui vous fait découvrir des espèces traditionnelles de Provence et les aigles de Bonelli survivants d'une espèce très rare en France. Dans un écrin de verdure une retenue d'eau de 1 100 000 m<sup>3</sup> permet au village de se refléter dans les eaux turquoises. Ce barrage a été construit en 1912 pour faciliter l'alimentation en eau de Toulon, il reçoit les sources de la Foux et du Ragas.

Sans oublier le riche patrimoine de proximité:

**le lavoir municipal** construit en 1894 dont il ne reste que les bassins, **une petite fontaine** pour ses «Bourafeu» crachant l'eau des sources dans une vasque qui se déversait dans les bassins. Aujourd'hui ses «Bourafeu» ont été placés sur la



fontaine en face de la mairie en attendant de trouver leur place définitive après l'aménagement de la place Jean Jaurès!... **ses oratoires, ses ponts.**

A ce patrimoine est venu s'ajouter celui du XX<sup>e</sup> siècle, à l'honneur cette année pour la dix-septième édition des journées du patrimoine. Il s'est enrichi d'un monument qui commémore la libération de notre village le 20 Août 1944. Ce monument est fait d'une pierre de calcaire de 3m de haut tirée des collines revestaises et contre laquelle sont plaquées 3 lames de métal, fer, bronze, aluminium qui selon le sculpteur symbolisent la victoire, la force militaire et la technologie moderne.

Il y a l'**école maternelle, l'annexe de la mairie**, etc...

Pour transmettre ce patrimoine, témoin de l'histoire de notre commune et pour préparer le Revest de demain il faut l'entretenir, le restaurer c'est l'effort qu'à fait et continu de faire la commune qui a entrepris d'importants travaux souvent confiés à des «Chantiers de jeunes» subventionnés par le Conseil Général et le Conseil Régional.



# Le Personnel de la

## L'administration

-La mairie: du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h15.

La responsabilité de l'ensemble de l'administration est confiée au secrétaire général Monsieur **Michel Hemery**.

-Le service de l'Urbanisme est confié à Mesdames **Brigitte Gudayol et Fabienne Sauvaire**.

-Le service de l'Etat civil, du courrier, des achats de fournitures, est confié à Madame **Isabelle Lejuez**.

-Le service comptabilité est confié à Madame **Catherine Vidal**.

-Le service social est confié à Madame **Brigitte Gudayol**.

-Le secrétariat est assuré par Mesdames **Brigitte Gomez et Fabienne Sauvaire**.

-L'accueil est assuré par Madame **Marylène Poircuitte**.

-Le service, carte d'identité, passeport, carte grise, cimetière et élections est confié à Monsieur **Serge Parise**.



## Ecoles - Restauration - Gestion- Entretien des locaux municipaux

La responsabilité de l'ensemble des services est confiée à Madame **Catherine Perles**, agent de maîtrise qualifié.

-Le service restauration est confié à Mesdames **Josiane Barry et Raymonde Jean** et Monsieur **Felid Radjah**.



-Le service de salle et d'entretien des locaux municipaux est confié à Mesdames **Eliane Barry, Francette Barry, Claudine Baudoin, Florence Brahim, Christelle Frances, Karine Gantelme, Christine Lesueur, Sandra Vallecale, Claude Rui**.

-Le service de surveillance de la cours de l'école est confié à Mesdames **Geneviève Denis et Andrée Sebal** et Monsieur **Emmanuel De Iacroyx**.

-Les agents spécialisés des écoles maternelles sont : Mesdames **Chantal Martel, Sylvaine Mazoyer, Evelyne Mouton, Josiane Vergos et Bernadette Vermeersch**.

## La police municipale et rurale

-Le service de police municipale et rurale est confié à:

Madame **Anne-Marie Verdeille** et Messieurs **Jean-Pierre Cavallaro et Jean-Pierre Le Bour**.



# Commune...

## Services Techniques - Voirie Entretien - Espaces Verts

La responsabilité de l'ensemble du service est confiée au Directeur des Services Techniques:  
Monsieur **Michel Rost**



| NOM                        | FONCTIONS             | TACHES                                 |
|----------------------------|-----------------------|--|
| <b>Blanc Alain</b>         | Agent de maîtrise     | Encadrement personnel + travaux        |
| <b>Moggia Roger</b>        | Agent technique       | Travaux divers + ferronneries          |
| <b>Sannino Yannick</b>     | Agent technique       | Village + espaces verts                |
| <b>Baudoin Jean-Marc</b>   | Agent technique       | Maçonnerie-menuiserie-travaux          |
| <b>Moreno-Ruiz Daniel</b>  | Agent d'entretien     | Débroussaillage - peinture             |
| <b>Bianco Thierry</b>      | Agent d'entretien     | Entretien village- entretien fontaines |
| <b>Pujol Michel</b>        | Chauffeur Poids Lourd | Benne déchets ménagers                 |
| <b>Laure Elie</b>          | Agent de salubrité    | Ramassage déchets ménagers             |
| <b>Sauvaire Gabriel</b>    | Agent de salubrité    | Ramassage déchets ménagers             |
| <b>Bassa Etienne</b>       | Agent de salubrité    | Ramassage déchets ménagers             |
| <b>Robert Eric</b>         | Agent technique       | Travaux entretien                      |
| <b>Jean Gabriel</b>        | Agent d'entretien     | Environnement + travaux divers         |
| <b>Femenias Luc</b>        | Agent d'entretien     | Environnement + travaux divers         |
| <b>Lalanne Jean-Pierre</b> | Agent d'entretien     | Entretien des écoles                   |
| <b>Perles Antoine</b>      | Agent technique       | Entretien Ecoles + batiments communaux |
| <b>Gueldry Jean-Claude</b> | Agent d'entretien     | Entretien Ecoles + batiments communaux |
| <b>Portier Franck</b>      | Chauffeur Poids Lourd | Benne déchets ménagers                 |
| <b>Jullian Alexis</b>      | Ambassadeur du Tri    | Coordinateur du tri sélectif           |

## Les Comoni

La maison des Comoni est ouverte tous les après-midi (sauf le lundi) de 14h00 à 18h00 avec souvent des prolongements dans la soirée ou dans la nuit.

Compte tenu de ces horaires particuliers, sept personnes y sont employées en général à temps partiel. La régie, c'est à dire le son, la lumière et les décors, sont sous la responsabilité d'**Yves Lorenzo**, assisté de **Frédéric Gantelme**, qui sont également chargés de la préparation des différentes manifestations organisées dans le village et dans les salles municipales.

L'administration, la location des salles Pétrarque, mairie annexe, des Minots, l'accueil des visiteurs et le secrétariat sont assurés par **Andrée Sebal** et **Christine Curdy**.

L'entretien du bâtiment et des salles municipales est effectuée par **Isabelle Bianco**, **Karine Gantelme** et **Francette Barry**. **Bruno Mathis** professeur à la

Grande Tourrache est responsable de la programmation des expositions des arts plastiques, il est aidé par **Marie-France Lejeune**, qui initie des enfants de l'école primaire à cet art. La mise en valeur du Patrimoine Communal est confiée à Madame **Corinne Tomatis**.



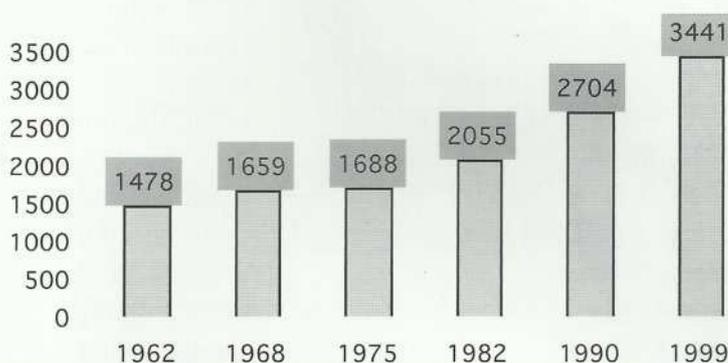
# Le recensement

## Le recensement de la population revestoise

### • LA COMMUNE DANS SON ENVIRONNEMENT:

Le Revest-les-Eaux appartient à l'arrondissement de la préfecture du département : Toulon. Cet arrondissement regroupe 526 755 habitants, soit une densité de 407 habitants au Km<sup>2</sup>. La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 29 639 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 815 449 habitants en 1990 à 898 441 habitants en 1999, soit un gain de 82 992 habitants.

Suite au recensement de la population effectué en Mars 1999, l'INSEE nous a fait parvenir une étude détaillée. Au 8 Mars 1999, Le Revest-Les-Eaux compte 3441 habitants (1707 hommes et 1734 femmes) soit une densité de 143 habitants au Km<sup>2</sup>. La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 737 habitants. En vingt quatre ans, depuis 1975, 1753 habitants.



La population depuis 1962: Source: INSEE

|                            | 1975-1982 | 1982-1990 | 1990-1999 |
|----------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Naissances                 | 128       | 169       | 261       |
| Décès                      | 130       | 144       | 204       |
| Solde naturel              | -2        | 25        | 57        |
| Solde apparent             | 369       | 624       | 680       |
| Variation de la population | 367       | 649       | 737       |

L'évolution de la population de 1975 à 1999: Source: INSEE

**Solde naturel:** différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

**Solde apparent des entrées-sorties:** différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entre moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.)

Au cours des années 1990, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet entre les deux derniers recensements, on a enregistré 261 naissances et 204 décès dans la commune. L'excédent naturel s'élève donc à 57 personnes. Par ailleurs l'excédent des entrées et sorties de population est de 680 personnes. Les jeunes sont nombreux dans la commune. Les 947 jeunes de moins de 20 ans représentent 27,5% de la population alors que cette proportion est seulement de 22,8% dans le département. A l'opposé les 157 personnes qui ont 75 ans ou plus, ne représentent que 4,6% de la population alors que la proportion est de 9,8% dans le département.

La commune compte 1379 logements dont 76 résidences secondaires ou occasionnelles et 74 logements vacants. 76,9% des logements ont été construits après la deuxième guerre. La grande majorité des résidences principales est construite de maisons individuelles (77,8%) et 75,2% de ménages sont propriétaires. L'équipement en automobile est élevé, seulement 105 ménages ne possèdent pas de voiture. Parmi les 3441 habitants de la commune, 1552 personnes sont actives (847 hommes et 705 femmes). Au moment du recensement 176 de ces actifs étaient à la recherche d'un emploi. 1184 personnes travaillent en dehors de la commune (1127 dans une autre commune et 57 hors du département).

## Un peu de civisme...

**L**es relations que nous entretenons avec le C.I.L de la commune permettent, par un dialogue constructif, d'apporter un certain nombre de réponses aux attentes de nos concitoyens et de corriger ce qui doit l'être. Notre action est pourtant contrariée par le manque de civisme dont font preuve un petit nombre de nos concitoyens, attitudes négatives répétées dont nous sommes tous les témoins et les victimes.

Puisqu'il n'est pas possible de mettre un policier municipal derrière chaque contrevenant et que nous ne pensons pas que la répression soit la solution idéale, nous rappellerons avec insistance qu'il convient pour le respect de notre environnement d'éviter de:

- déposer les sacs poubelles au pied des conteneurs alors que ces derniers ne sont pas pleins.

- déposer des «monstres» devant ces mêmes conteneurs alors qu'un simple appel en mairie (04 94 98 19 90) permet leur enlèvement.

- stationner sur les trottoirs alors qu'il existe un parking à proximité ou qu'il suffirait d'ouvrir son portail pour entrer son véhicule à l'intérieur de sa propriété.

- circuler à vive allure sur les voies de la commune.

Les services municipaux sont certes au service de la population, il convient cependant de tenir compte de certaines règles de bon sens afin que notre ville reste propre et surtout que les piétons puissent s'y promener en toute sécurité.

Partager l'espace commun n'est pas toujours chose facile. Avec un peu de civisme nous devrions tous y parvenir. Les élus restent à votre entière disposition.

## HUMOUR - INSOLITE - HUMOUR-

(Morceau d'anthologie présenté par un président au Congrès de Biarritz)

**L**e *bénévole* (*activus bénévolus*) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères; les *bénévoles* se rassemblent au signal mystérieux, appelé «convocation». On les rencontre en petits groupes en divers endroits, quelque fois tard le soir, l'oeil hagard, le cheveu en bataille, le teint blafard, discutant ferme sur la façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes pour boucler son budget. Le *bénévole* a un ennemi héréditaire, c'est le *Yaqua*...il se caractérise par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que 2 mots «y'a qu'à» d'où son nom.

Le *yaqua*, bien abrité dans la cité anonyme attend. Il attend le moment où le *bénévole* fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci une maladie très grave appelée «le découragement»

Les symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement: Absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt de plus en plus croissant pour son jardin, la pêche ou la chasse, son fauteuil et la télévision. Les *bénévoles* ainsi décimés par le *découragement* risquent de disparaître et il n'est pas impossible que dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos, où comme tous les animaux enfermés, ils n'arrivent pas à se reproduire.

# En bref



## ♣ LES TRAVAUX

### • REFECTION DU PLUVIAL CHEMIN DE LA REBOUNE

Afin d'éviter l'inondation des propriétés riveraines du Chemin de la Reboune et ainsi d'assurer la sécurité des biens et des personnes, un pluvial a été réalisé.

### • REFECTION DU VIEUX CHEMIN DE LA RIPELLE

Votés au budget 2000, ces travaux ont permis la réfection complète de la voie avec l'aménagement des trottoirs et des places de stationnement. Ces travaux font suite à l'aménagement paysager du terre plein par le Conseil Général.

### • LIEU DE VIE DES JEUNES

Les travaux de construction du lieu de vie des jeunes sont bien avancés. Monsieur Jean-Marie Marini, adjoint responsable des travaux neufs, espère un respect du planning et une fin des travaux pour fin mai 2001.

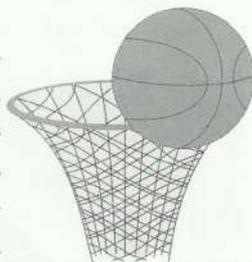
## ♣ TRI SÉLECTIF



La période de fêtes de fin d'année présente un fort moment de production de déchets d'emballages ménagers notamment en papier/carton mais aussi en plastique et verre: les gestes du tri en sont d'autant plus importants. Regroupés dans les poubelles bleues ou dans les conteneurs, ces emballages intégreront ensuite les circuits de recyclage et retrouveront une utilité. Pour l'environnement, l'économie et le bien de tous, pensez à séparer vos emballages. Triez c'est utile!

## ♣ REVESTOISE ET BASKETEUSE DE TALENT

Virginie Hunt, jeune revestoise de 19 ans, basketeuse internationale de l'A.S.P.T.T. Toulon, aux qualités indéniables en «attaque» comme en «adresse», vient de se voir proposer le poste d'Ailière dans l'équipe seniors Nationale 2 du Carqueiranne-Var-Basket. Après un parcours hors du commun, (elle intégrait l'effectif



senior national 3 en 1996 alors qu'elle n'était que minime, puis devenait en 96/97, cadette au niveau national en intégrant l'équipe de France) Virginie poursuit ses ambitions : jouer à un niveau supérieur atteindre un podium et décrocher son diplôme en biologie. Bravo Virginie!

## ♣ EN AVANT MARCHÉ!

Prenez des jambes de gazelles, un coeur résistant, une volonté de fer et un état d'esprit remarquables. Mélangez le tout, laissez travailler pendant 8h00 et vous obtiendrez la recette gagnante de l'équipe féminine de l'édition 2000 du Grand Balcon catégorie Marche. Félicitations à Mesdames Brochen Michelle, Moynier Geneviève, Perony Christine.



de gauche à droite: Perony Christine. Brochen Michelle, Moynier Geneviève.

## ♣ ATELIERS DE REINES - Association revestoise

Veillée calendrale le 9/12/00 à partir de 20h00 avec la conteuse Magali Fillol.

Réservations les lundis et jeudis après-midi à la salle du rez de chaussée de la Mairie.

## ♣ CHOEUR RUSSE AU REVEST

Grâce à l'association valettoise «Les amis de Novotcherkassk» une délégation du Caucase, a fait escale en terre varoise pour faire partager sa culture. Ainsi la commune a eu le plaisir de recevoir le 28 Juillet dernier le Choeur de chambre de l'église Santa Barbara de Novotcherkassk avec la participation de la cantatrice Héléna Doudoladova et sous la direction d'Olga Kouzminikh. Musique sacrée, chansons traditionnelles et airs folkloriques russes étaient à l'honneur à la grande satisfaction des mélomanes revestois.

## ♣ UNE FEMME PARMIS LES GENDARMES

C'est une jeune revestoise, Monique Lambur, qui vient d'être recrutée par la brigade de gendarmerie d'Orgelet (Jura). Elle est la première femme «gendarme» à prendre ses fonctions dans cette brigade.

# Budget



## BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE

EN 2000 : 29 973 732 Francs

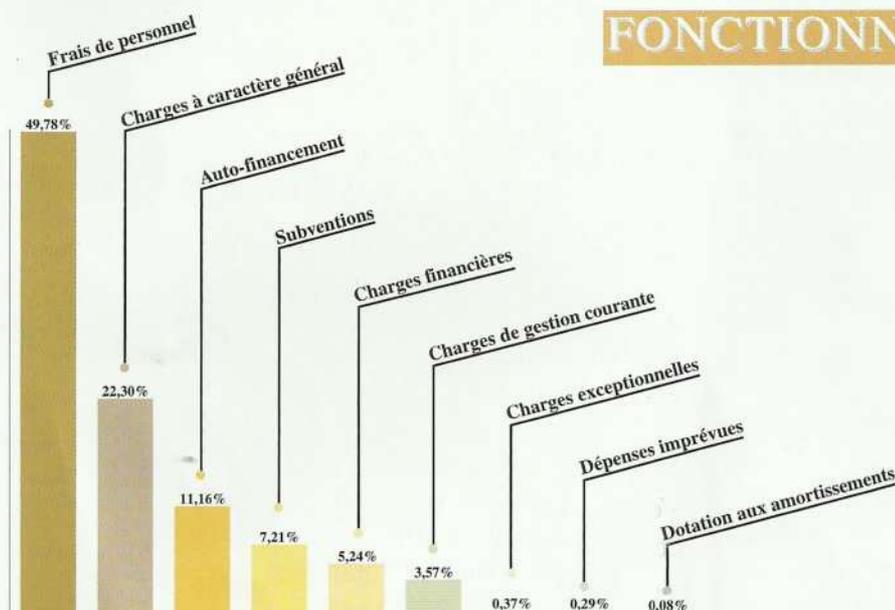
4 569 465,99 Euros



Approuvé et voté à l'unanimité par le Conseil Municipal, ce budget équilibré, en dépenses comme en recettes donne la priorité à la jeunesse (construction d'un lieu d'accueil pour les jeunes, école de musique, de danse...), à la qualité de vie (études préalables d'urbanisme, amélioration voirie et réseaux) et à l'emploi.

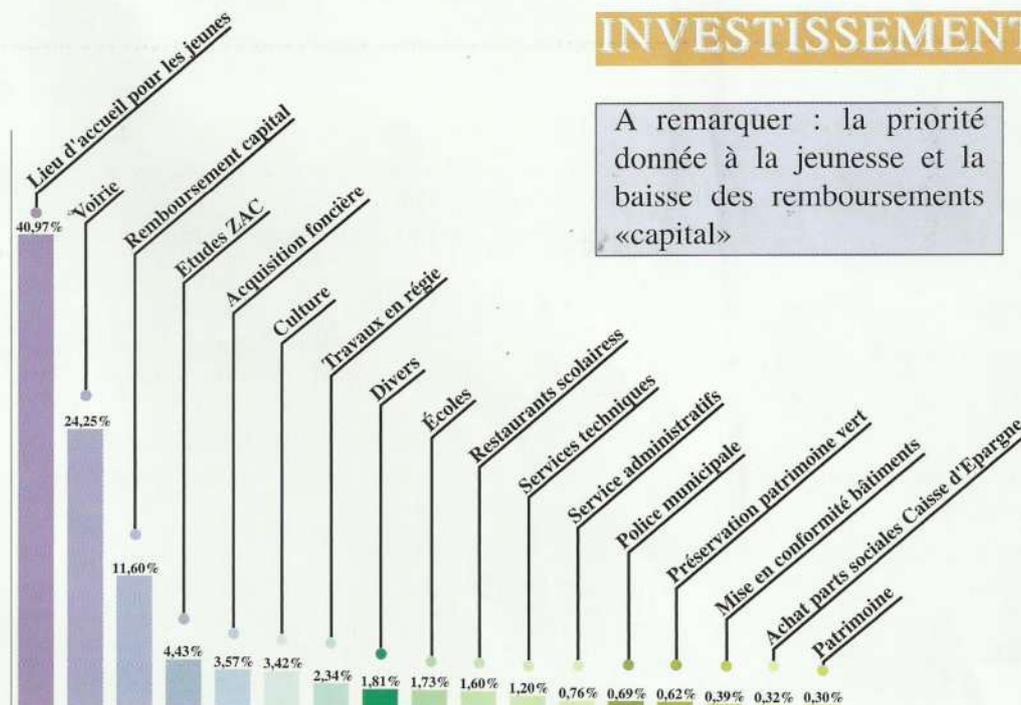
La part consacrée au fonctionnement représente 17 469 944 Francs pour 12 503 788 Francs d'investissement. La stabilité des taxes locales est maintenue et une aide importante est consacrée aux associations d'animation.

### FONCTIONNEMENT: 17 469 944 F



Rappelons que le budget afférant au personnel est en baisse 49,78% contre 50,36% l'année précédente. L'auto-financement a été augmenté de 3,42% par rapport à l'année 1999. A noter enfin la maîtrise des charges à caractère général et la légère diminution des charges financières.

### INVESTISSEMENT: 12 503 788 F



A remarquer : la priorité donnée à la jeunesse et la baisse des remboursements «capital»

#### TAXES ET IMPÔTS

Pas d'augmentation des taux de taxes pour notre commune qui occupe la 141<sup>ème</sup> place du classement des communes varoises pour les taux d'imposition, (classement paru dans le « Var Matin » du 11 Septembre dernier), une diminution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est enregistrée, le taux était de 10,20 en 1999, il passe à 9,82 en 2000.

# le REVEST

Janvier - Juin 2001

les-Eaux  
Magazine

## JANVIER

LES  
REN  
DES  
3  
-  
V  
O  
U  
S

- Le 10/01 à 19h15  
Agora : La Méditerranée des Provençaux
- Le 13/01 à 19h00  
Grand Loto de l'Entente Sportive et Culturelle  
Le Revest-Les Moulins
- Le 19/01 à 19h00  
Arts Plastiques: vernissage de l'exposition  
photographies de Léopold Trouillas
- Le 20/01 à 21h00  
Chorale du Val
- Le 23/01 à 18h00  
Nils: théâtre jeune publique
- Le 25/01 à 10h00  
Journée de la Danse ADIAM 83
- Le 28/01 à 10h00  
Bourse aux Monnaies

## FÉVRIER

- Le 05/02 à 19h15  
«Poètes en partage» Pétrarque et René Char
- Le 07/02 à 19h15  
Agora: Ni local, ni global
- Le 20/02  
Début de la Résidence de création: 1  
«Le Naufragé» de Thomas Bernhard

## MARS

- Le 07/03 à 19h15  
Agora: Être citoyen
- Le 18/03  
Début de la résidence de création: «Le fond des  
navires» de Vincenot et Vercelletto
- Le 26/03 à 19h15  
Poètes en partage: Henri Michaux et Marine  
Tsvétaeva

## AVRIL

- Le 03/04 à 19h00  
Création contemporaine d'Arts Plastiques

Vernissage de l'exposition de Catherine  
Marcoglièse

- Le 04/04 à 19h15  
Agora: de l'identité à la dette
- Le 15/04  
Foire aux plants

## MAI

- Le 02/05 à 19h15  
Agora: La rade de Toulon
- Le 06/05 à 9h00  
Fête des sentiers
- Le 06/05 à 14h00  
Jeux d'enfants dans le jardin public organisés  
par le Comité des Fêtes  
- à 18h00: Apéritif
- Le 16/05 à 19h15  
Agora: Heurs et malheurs de l'idéologie
- Le 20/05  
Concours de maisons fleuries

## JUIN

- Les.03 et 04 /06  
Pentecôte: Journées des créateurs
- Le 06/06 à 19h15  
Agora: Freud et Galilée ou l'acuité de l'intel-  
lect
- Le 12/06 à 19h00  
Arts plastiques: présentation des Ateliers du  
Revest-vernissage-Exposition du 13 au 30/06
- Le 21/06  
Fête de la Musique
- Le 23/06 à 12h00  
Aïoli monstre
- Le 23/06 à 21h00  
Bal disco
- Le 24/06 de 10h00 à 18h00  
Journée du Chien de race.